

Anne Hidalgo – Parti Socialiste

Taxation des plus riches

Anne Hidalgo dit vouloir créer un "ISF climat et biodiversité", dont les gains sont évalués à 5 milliards d'euros par an. Cependant, aucune composante carbone ne semble être incluse dans le dispositif. L'actuelle Maire de Paris ne mentionne pas non plus de niches fiscales à corriger ni d'éventuelles évolutions du seuil, du taux ou de l'assiette.

Elle annonce vouloir supprimer la flat tax pour aligner la fiscalité du travail et du capital. La candidate socialiste souhaite réformer l'impôt sur les droits de succession en transformant les multiples exonérations qui permettent aujourd'hui aux plus riches de donner 100 000 euros tous les 15 ans à chacun de ses enfants en un abattement unique par héritier, quelle que soit la ligne de filiation. Cet abattement serait de 300 000 euros. Elle souhaite par ailleurs réviser certaines niches fiscales et augmenter le barème pour les transmissions supérieures à 2 millions d'euros.

Points d'attention:

La candidate parle d'un "ISF climat et biodiversité" qui reprendrait les contours de l'ISF existant lors du quinquennat Hollande, sans y ajouter de composante carbone, qui permettrait de surtaxer les patrimoines les plus polluants. La candidate socialiste souhaite redistribuer les recettes vers des investissements bas-carbones.

L'abattement unique de 300 000 euros est supérieur au montant moyen de l'héritage moyen (120.00 euros).

Progressivité de l'impôt

Anne Hidalgo n'annonce ni de changement relatif à l'impôt sur le revenu (IR) ni ne fait mention de la contribution sociale généralisée (CSG), elle souhaite en revanche évaluer l'utilité sociale des niches fiscales dont bénéficient les plus riches et en plafonner le coût global.

Point d'attention:

Pour rendre l'impôt plus juste, Oxfam soutient une plus grande progressivité non seulement de l'impôt sur le revenu, mais aussi de la CSG.

Impôt des multinationales

Anne Hidalgo a pour ambition de fixer un taux d'impôt minimum pour les multinationales supérieur à 15%, issu de l'accord international. Elle ne fait pas référence aux exonérations prévues dans le texte. Selon des déclarations lors de son passage aux universités du Medef, elle ne souhaite pas toucher à l'impôt sur les entreprises, ni par des baisses d'impôts de production, ni par des baisses ou des hausses d'impôt sur les bénéficiaires.

La candidate souhaite réformer le crédit d'impôt recherche (CIR) "en mobilisant la Banque publique d'investissement", sans donner plus de précision.

Point d'attention:

Pour que le taux d'impôt minimum sur les multinationales fonctionne, il est nécessaire de revenir sur les larges exonérations permises par l'accord international. Cet accord, ne mettra

pas fin aux paradis fiscaux, c'est pourquoi Oxfam défend la mise en place d'une taxation unitaire qui permettrait de taxer les bénéficiaires là où l'activité économique réelle est réalisée, une mesure absente du programme d'Anne Hidalgo.

La réforme du CIR devra faire l'objet de précisions.

Taxer la spéculation

Anne Hidalgo propose d'étendre la taxe française sur les transactions financières (TTF) au niveau européen. Elle ne propose pas de renforcer son ambition au niveau français en élargissant la taxe aux activités les plus spéculatives comme les opérations intra-journalières.

Fiscalité écologique

Concernant la modulation de l'impôt sur l'empreinte carbone, la candidate a plusieurs propositions : surtaxer les placements liés aux énergies fossiles ; réduire la TVA sur les billets de train, le gaz naturel et l'électricité, les carburants (en cas de "flambée des prix") ainsi que sur les produits d'équipements électroniques issus du recyclage et/ou du réemploi ; réduire la TVA sur des "produits verts" à l'échelle européenne ; instaurer une taxe carbone sur billets d'avion "lorsque qu'une alternative ferroviaire comparable existe" et pénaliser les investissements des banques et assurances dans les énergies fossiles.

De plus, Anne Hidalgo a pour ambition de mettre fin aux niches fiscales polluantes en exonérant ou en appliquant un taux réduit sur certains produits énergétiques, le transport routier de marchandises, le gaz naturel ou encore le méthane par exemple.

Point d'amélioration :

Pour pouvoir réformer les taux de TVA, la France devra soit négocier avec ses partenaires européens, soit se placer en dehors du cadre des traités.

Concernant les niches fiscales polluantes, il est également nécessaire de penser un mécanisme de compensation pour les plus précaires.

Fiscalité féministe

La candidate ne se prononce pas en faveur de la déconjugalisation de l'impôt sur le revenu ce qui permettrait de lutter contre la spécialisation au sein des couples et les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. Elle ne s'engage pas non plus à revoir la fiscalisation des pensions alimentaires pour éviter que le versement d'une pension ne prive une mère seule des minimas sociaux. Elle souhaite en revanche que l'allocation adulte handicapé (AAH) soit déconjugalisé.